académie Aix-Marseille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 4 bis

BORDEREAU RECAPITULATIF DES DOSSIERS PRESENTES EN COMMISSION DE RECOURS

Année scolaire 2019-2020

Cachet de l'établissement d'origine :

Psychologue EN-EDO :

☐ 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème ☐ 2nde ☐ 1èreGT

Cochez la case correspondant au niveau d'appel pour ce bordereau : 1 bordereau par niveau d'appel

NOM de l'élève	Prénom	Classe	Professeur Principal (nom)	Vœu de la famille	Présence de la famille oui-non	Décision EPLE	Décision commission recours

Le Vice-président de la commission,

Date et signature

Ce bordereau sera renseigné des décisions et signé par le Vice-président de la commission de recours.
- un exemplaire sera remis avec les dossiers de l'établissement au dernier professeur du collège qui le transmettra le jour même au chef d'établissement d'origine pour suite à donner.
- un exemplaire sera adressé **au pôle des élèves : pole.eleves84@ac-aix-marseille.fr** avec le procès-verbal, à l'issue de la commission.